



# Chantier politique

JOURNAL SUR LES AFFAIRES POLITIQUES

Publié par le Parti marxiste-léniniste du Québec - permanence@pmlq.qc.ca - www.pmlq.qc.ca

23 novembre 2018

Numéro 10

## L'Assemblée nationale reprend ses travaux

**Les travailleurs doivent avertir le gouvernement qu'ils rejettent sa déclaration que le Québec est « ouvert aux affaires »**



- La destruction de Bombardier illustre l'impuissance des représentants politiques des oligarques  
- K.C. Adams -
- Les travailleurs de la construction s'opposent à l'instauration d'un régime policier dans le secteur  
- Pierre Chénier -

À titre d'information

- Première session de la nouvelle Assemblée nationale

### Nouvelles

- Les travailleurs des postes rejettent les menaces du gouvernement et défendent fermement leurs revendications  
- Louis Lang -
- Les étudiants et étudiantes de cégeps et d'universités demandent la rémunération des stages
- Garde-manger en danger: plus de 5000 marcheurs pour notre avenir alimentaire  
- Union des producteurs agricoles -
- Les éboueurs de Gatineau affrontent la multinationale française Derichebourg  
- Pierre Soublière -
- Un lancement de livre qui fait ressortir la détermination des activistes à défendre le droit au logement  
- Serge Lachapelle

### À vous la parole

- **Le logement: un droit**  
- **Véronique Laflamme** -
- **Ressources pour les écoles dites en milieux défavorisés: l'arbitraire du financement du système d'éducation publique**  
- **Geneviève Royer** -

### Annonces

- **Troisième soirée commémorative pour le centenaire de la fin de la Première Guerre mondiale**
- **Tous à la manifestation en appui aux lockoutés d'ABI!**

---

### L'Assemblée nationale reprend ses travaux

## Les travailleurs doivent avertir le gouvernement qu'ils rejettent sa déclaration que le Québec est « ouvert aux affaires »

La première séance de l'Assemblée nationale issue de l'élection du 1er octobre débutera le mardi 27 novembre. Elle marquera le début de la 1re session parlementaire de la 42e législature. Elle durera deux semaines puis l'Assemblée nationale ajournera pour les fêtes.

L'Assemblée nationale reprend ses travaux alors que le gouvernement Legault se positionne d'emblée comme le parti de l'économie, le parti du Québec « ouvert aux affaires ».

Ce Québec « ouvert aux affaires » se révèle déjà pleinement dans la déclaration qu'a faite le ministre de l'Économie et de l'Innovation Pierre Fitzgibbon au sujet de Bombardier. Il s'est déclaré prêt à injecter de nouveaux fonds publics dans Bombardier en dépit des mises à pied massives de travailleurs et de la destruction d'ensemble qui ont été annoncées par Bombardier et du scandale de l'engouffrement des fonds publics par les dirigeants de l'entreprise eux-mêmes, et sans enquêter sur le pourquoi de la tourmente chez Bombardier. La séance de l'Assemblée nationale risque d'être monopolisée par la crise chez Bombardier.



Le Québec « ouvert aux affaires » signifie également la destruction des programmes sociaux et des services publics par la privatisation et de l'environnement par les stratagèmes pour que les riches fassent des coups d'argent.

L'Assemblée nationale reprend aussi ses travaux dans une atmosphère de scandale alors que la commissaire à l'éthique et à la déontologie a annoncé qu'elle va faire enquête sur le possible conflit d'intérêts du même ministre de l'Économie, qui a été jusqu'à tout récemment administrateur chez Héroux-Devtek, un sous-traitant de Bombardier, et y possède un bloc d'actions. Les partis de l'Assemblée nationale en profitent pour reprendre leur campagne voulant que la question qui fait face à l'Assemblée nationale c'est le manque d'éthique et de transparence.

C'est important que les travailleurs ne soient pas pris de court par cette propagande qui vise à les diviser en les alignant derrière les partis qui aujourd'hui sont au service des grands intérêts privés. La demande que le gouvernement agisse avec éthique et transparence est une diversion par rapport à la réalité que les exécutifs gouvernementaux paient les riches de toutes les manières possibles, et que les grandes décisions se prennent en secret dans les conseils d'administration des monopoles avec leurs représentants gouvernementaux.

Les travailleurs sont déjà en action contre cela, comme le montre la lutte des travailleurs de l'aluminerie d'ABI contre ce Québec « ouvert aux affaires » alors que le cartel Alcoa/Rio Tinto les maintient en lockout depuis 11 mois et refuse de négocier avec eux une convention collective qu'ils jugent acceptable et fait tout pour leur imposer son diktat. Récemment, le premier ministre Legault s'est rendu à Boston pour négocier des contrats d'exportation de « surplus d'hydroélectricité » avec différents États de Nouvelle-Angleterre. Pourquoi ne renégocie-t-il pas le contrat d'hydroélectricité du gouvernement du Québec et d'Hydro-Québec avec Alcoa/Rio Tinto par lequel ils financent le lockout du cartel en déclarant le lockout une force majeure qui le libère de payer pour le bloc d'hydroélectricité qui lui est réservé. Pourquoi les propriétaires d'ABI négocieraient-ils avec les travailleurs dans ces circonstances ?



Les travailleurs doivent émettre un sérieux avertissement au gouvernement qu'ils rejettent sa déclaration que le « Québec est ouvert aux affaires ». Le Québec doit développer une économie qui subvient à ses besoins et est une base pour la défense du bien-être et des droits de tous et de toutes et fait du commerce avec les autres sur la base du développement et de l'avantage mutuels.

Les travailleurs sont en droit de demander que leurs droits et les droits de tous soient reconnus au lieu que le diktat des grands intérêts privés

supranationaux leur soit imposé par le biais des exécutifs gouvernementaux, pendant que les partis de l'Assemblée nationale cherchent à les empêtrer dans la fraude de l'éthique et de la transparence.

Ce Québec « ouvert aux affaires » ne doit pas passer.



---

## **La destruction de Bombardier illustre l'impuissance des représentants politiques des oligarques**

**- K.C. Adams -**

Les fauteurs de guerre américains de Boeing et du Pentagone ont liquidé la production canadienne d'avions commerciaux de Bombardier. Ils se sont en même temps emparés de la production d'avions commerciaux d'Embraer au Brésil. Il semble que le gouvernement antisocial et pro-américain issu du coup d'État au Brésil ait approuvé la prise de contrôle d'Embraer par Boeing. Les gouvernements brésiliens précédents, de Lula da Silva et de Dilma Rousseff, qui ont été renversés par le coup, s'étaient opposés à la prise de contrôle d'Embraer par les profiteurs de

guerre américains. La prise de contrôle étrangère des secteurs d'avions commerciaux d'Embraer et de Bombardier place Boeing et le Pentagone dans un face à face avec Airbus et ses supporters européens pour la domination du secteur.

Les milliards de dollars de fonds publics du Québec et du Canada qui ont été versés à Bombardier pour maintenir en vie la production d'avions commerciaux ont été engloutis dans les coffres des dirigeants de la compagnie et des fauteurs de guerre américains et européens qui ont pris le contrôle non seulement de la production et des marchés, mais de la technologie avancée utilisée dans la conception et les matériaux.



Face à cette débâcle, le *Montreal Gazette* a écrit que les politiciens du Québec ont déclaré une nouvelle fois, avec un cynisme total, que le Québec est « ouvert aux affaires » en faveur de ces mêmes forces qui ont détruit Bombardier. Sans la moindre honte, ils ont dit ne pas « écarter » un versement de nouveaux fonds de l'État à ceux qui sont en position de contrôle.

*The Gazette* écrit que « ce qui reste de la grappe aérospatiale est d'une importance primordiale, selon le ministre [québécois] de l'Économie, et le gouvernement cherche à 'éviter les surprises'. Le gouvernement provincial serait prêt à investir plus d'argent dans Bombardier, a dit le ministre québécois de l'Économie à la suite de sa rencontre avec le PDG de l'entreprise, Alain Bellemare, vendredi matin [le 16 novembre]. »

Selon *The Gazette*, le ministre de l'Économie et de l'Innovation du gouvernement de la Coalition Avenir Québec, Pierre Fitzgibbon, a dit qu'il avait clairement indiqué à Bellemare que « s'il y a un besoin, s'il y a une opportunité, nous serions ouverts aux affaires ». L'expression « ouvert aux affaires » est le nom de code pour les stratagèmes pour payer les riches et le champ libre laissé aux oligopoles pour faire tout ce qui sert leurs intérêts privés étroits sans égard à quelque responsabilité sociale. Dans une réponse pathétique à la crise de l'emploi que vivront les milliers de travailleurs de l'aérospatiale menacés de mises à pied et mis à pied, le ministre Fitzgibbon a dit « je suis aussi confiant, sinon plus », après avoir rencontré le PDG Alain Bellemare, « que les travailleurs vont être capables de trouver de nouveaux emplois dans l'industrie aérospatiale ».

Confiant en quoi exactement, monsieur le ministre ? Dans l'avènement de nouveaux désastres, de plus d'insécurité et de fuite en emportant l'argent de l'État tout en détruisant les moyens de production ? Sommes-nous censés croire qu'Alain Bellemare va tout à coup trouver de nouveaux emplois alors que tout ce qu'il a fait ces dernières années c'est d'en éliminer des milliers ? Dans le contexte de la concurrence qui se mène au sein de l'industrie de guerre, les oligarques américains et européens ont besoin de PDG et de politiciens locaux qui sont prêts à compromettre leur conscience en ne rendant pas de comptes de ce qu'ils font. La destruction du secteur de l'aviation commerciale du Canada n'est pas quelque chose d'inattendu et on peut dire la même chose des milliards de dollars en stratagèmes de l'État pour payer les riches qui ont été versés à Bombardier, et des montants personnels scandaleux que certains dirigeants de la compagnie ont accaparés pour eux-mêmes. Les travailleurs ne peuvent pas attendre de remède de ces dieux de la peste.

Ajoutant à l'injure de rapports qui indiquent que ces mêmes dirigeants de Bombardier ont vendu une partie de leurs actions dans la compagnie depuis le 15 août, l'organisme de réglementation de valeurs mobilières, l'Autorité des marchés financiers, dit procéder à un « examen » du programme de Bombardier qui permet à certains des principaux dirigeants de vendre des actions de la

compagnie, qu'ils se sont essentiellement données à eux-mêmes, à condition qu'ils fournissent des informations préalables pendant des périodes pendant lesquelles ils ne seraient pas autorisés autrement à vendre ces actions. Les travailleurs auraient tout à fait raison de demander que le gouvernement s'empare de ces actions immédiatement pendant qu'il mène une enquête criminelle sur cette affaire sordide.

Les représentants politiques des oligarques au Québec, en Ontario et au fédéral se sont montrés incapables de fournir quelque direction que ce soit à l'économie face à cette crise. Ils refusent même d'analyser pourquoi l'opération d'avions commerciaux en très bon état de Bombardier a été détruite et de faire enquête sur le rôle des fauteurs de guerre chez Boeing, au Pentagone et chez Airbus dans cet exemple de destruction nationale.

Les Québécois et les Canadiens en ont plus qu'assez de ces oligarques qui tirent profit de la trahison et de la destruction et de leurs représentants gouvernementaux qui ne demandent jamais de comptes, y compris à eux-mêmes. On est en droit de demander à des partis qui sont représentés à l'Assemblée nationale et aux membres des parlements, qui disent représenter le peuple, de mettre de l'avant des revendications concrètes pour exiger des comptes à ceux qui ont payé les riches dans cette affaire sordide pour la direction qu'ils ont donnée à l'économie. Les travailleurs et leurs organisations doivent demander une nouvelle direction de l'économie qui laisse loin derrière eux la domination de l'impérialisme américain et de son économie guerrière de concurrence mondiale violente et de destruction de tout ce qui entrave sa course à l'hégémonie.

Pour la classe ouvrière, il ne fait pas de doute que les gouvernements doivent servir le bien-être et la sécurité des producteurs véritables comme première priorité. Cette économie doit être dotée d'une autorité politique qui repose sur les travailleurs afin qu'on puisse mettre en oeuvre la responsabilité sociale et priver les oligarques mondiaux de leur pouvoir de détruire les projets d'édification nationale du peuple. Ce pouvoir a placé le monde entier dans une économie de guerre qui menace l'existence de l'humanité.

L'élaboration d'une nouvelle direction commence par la demande de reddition de comptes de tous ceux qui sont responsables du saccage de Bombardier et d'autres crimes du genre.



---

## **Les travailleurs de la construction s'opposent à l'instauration d'un régime policier dans le secteur**

**- Pierre Chénier -**

Sur son site web, la FTQ-Construction fait état de son travail pour mettre en échec l'imposition d'un régime policier contre les travailleurs de la construction. Cette imposition se fait par le biais des activités des entrepreneurs de la construction, de l'État et d'une agence de l'État comme la Commission de la construction du Québec (CCQ), au nom du maintien, sans interruption, des activités de construction sur les chantiers et de la lutte à l'intimidation. Dans son communiqué du 15 novembre, la FTQ-Construction mentionne qu'elle a dû intervenir récemment sur un chantier pour faire cesser l'utilisation par une entreprise de caméras reliées à un système de vidéosurveillance permettant de filmer les travailleurs en continu pendant le travail.

Le 31 octobre dernier, le syndicat a exprimé sa satisfaction face à l'acquiescement des travailleurs qui, en juin 2015, avaient participé à un blocus routier à l'entrée du chantier de la rivière

Romaine, près de Havre-Saint-Pierre sur la Côte-Nord. Le blocus faisait partie d'un ensemble de manifestations simultanées en différents points de la Côte-Nord pour dénoncer le manque d'embauche de travailleurs de la région sur les chantiers de construction de la Côte-Nord.



**Les travailleurs de la construction de la Côte-Nord manifestent contre la perte d'emplois à la sous-traitance sur les travaux de la rivière Romaine, le 16 juin 2015.**

Quelque temps après les manifestations, le Directeur des poursuites criminelles et pénales, qui dirige, pour l'État, les poursuites criminelles et pénales au Québec, avait poursuivi sept travailleurs à la requête de la CCQ. Les travailleurs avaient été accusés d'avoir usé d'intimidation, de mesures discriminatoires, de représailles, de menace ou de contrainte pour empêcher des travailleurs de l'extérieur de la Côte-Nord et les enquêteurs de la Commission de la construction du Québec d'accéder au chantier. Ces accusations ont été portées en vertu de la *Loi sur les relations de travail, la formation professionnelle et la gestion de la main-d'oeuvre dans l'industrie de la construction*, la Loi R-20, que la CCQ est chargée de faire respecter. Cette loi criminalise les travailleurs de la construction, associant leur activité de défense de leurs droits à de l'intimidation visant à entraver ou ralentir l'activité sur les chantiers.

Le 30 octobre, un juge de la Cour du Québec a déclaré non recevable la preuve soumise par la poursuite contre les travailleurs, la jugeant contraire à l'article 8 de la Charte canadienne des droits et libertés qui se lit ainsi : « Chacun a droit à la protection contre les fouilles, les perquisitions ou les saisies abusives ». La preuve de la CCQ reposait sur des informations que la CCQ avait requises d'Hydro-Québec, dans le but avoué de porter des accusations contre différents manifestants, des informations qui comprenaient des photos et des informations personnelles de tous les manifestants ayant participé aux actions. La CCQ avait aussi obtenu accès à des banques de données de la SAAQ (Société de l'assurance automobile du Québec) lui permettant d'avoir accès aux photos des permis de conduire des manifestants. Le juge a jugé que cela constituait une perquisition sans mandat de la part de la CCQ, une violation de la vie privée des manifestants de même qu'une violation du droit de manifestation pacifique. Il a rejeté cette preuve, ce qui a entraîné l'acquittement des accusés.



Dans son communiqué, la FTQ-Construction s'engage à s'opposer fermement à ces attaques contre les travailleurs de la construction. « La CCQ outrepassa son mandat et brime les droits et libertés. Elle effectue une chasse aux sorcières visant ceux qui défendent le droit des travailleurs et travailleuses » écrit Éric Boisjoly, directeur général de la FTQ Construction. « Il est temps que la CCQ laisse les représentants syndicaux faire leur travail et qu'elle se concentre sur son mandat de veiller à l'application des conventions collectives. »

Il faut noter que les travailleurs de la construction représentent 5 % de la main-d'oeuvre au Québec mais 25 % des décès liés au travail qui s'y produisent chaque année. Les activités de criminalisation des travailleurs menées par les entreprises, l'État et son agence, la CCQ, visent à empêcher les travailleurs de la construction et leurs syndicats de défendre leurs droits, dont celui de travailler dans des conditions salubres et sécuritaires et de travailler là où ils vivent. Cela est inacceptable et ne doit pas passer.



---

## **À titre d'information**

# **Première session de la nouvelle Assemblée nationale**

La nouvelle Assemblée nationale, issue de l'élection générale du 1er octobre, qui tiendra sa première session le mardi 27 novembre, sera composée de 124 députés, un poste demeurant vacant à la suite de la démission de Philippe Couillard dans Roberval. Une élection partielle y aura lieu le 10 décembre.

Soixante-quatorze députés représentant la Coalition avenir Québec siégeront comme groupe parlementaire représentant le gouvernement. Vingt-neuf députés du Parti libéral du Québec représenteront le groupe parlementaire formant l'opposition officielle. Les médias rapportent qu'une entente de principe est intervenue entre ces deux partis et le Parti québécois et Québec solidaire pour accorder à ces derniers le statut de groupe parlementaire à l'Assemblée nationale, bien qu'ils n'aient pas atteint le seuil requis de 12 députés et de 20% des votes pour obtenir ce statut. En l'absence d'entente, les 10 députés de ces deux partis devraient siéger comme indépendants. Avoir le statut de groupe parlementaire donne des avantages, notamment du point de vue du temps de parole, de la participation aux Commissions parlementaires et du budget de recherche et de soutien. L'entente devrait être officialisée jeudi prochain, au lendemain du discours d'ouverture. L'Assemblée nationale comprend aussi le député indépendant de Chomedey, Guy Ouellette, qui a été élu sous la bannière libérale puis exclu du caucus pour avoir, selon les médias, fourni des informations compromettantes sur le Parti libéral à la Coalition Avenir Québec.

La session débutera avec l'élection d'un nouveau président d'assemblée et des vice-présidents. Elle sera suivie de l'allocution du lieutenant-gouverneur du Québec, à titre de représentant de la reine d'Angleterre au Québec, un symbole ostentatoire de la vétusté et de l'anachronisme de cette institution.

Suivra le discours d'ouverture de François Legault, premier ministre du Québec, présentant le programme qu'il compte soumettre à l'Assemblée au cours de la session. Le discours devra être adopté par l'Assemblée, après une période de 25 heures allouée pour le débat. Cette obligation de voter sur le discours est une pratique introduite par le gouvernement Charest en 2009.

L'Assemblée nationale reprend alors que le gouvernement Legault se positionne comme le parti de l'économie, le parti d'un Québec « ouvert aux affaires ». Le gouvernement Legault a annoncé que la séance comprendra des mesures pour « remettre de l'argent dans les poches des Québécois » sans préciser pour l'instant de quelles mesures il s'agira. Cela n'aura rien à voir avec la défense et la garantie d'un niveau de vie moderne pour tous et toutes.

Il y aura aussi une mise à jour budgétaire présentée par le ministre des Finances Éric Girard. Le gouvernement Legault a déjà annoncé qu'il remet en question les rapports du gouvernement Couillard voulant que le Québec ait un surplus budgétaire de 3 milliards \$. Cette déclaration lui donne un prétexte pour rejeter les revendications des organisations des travailleurs et des organisations communautaires qui réclament réparation et réinvestissement massif dans les programmes sociaux et les services publics à la suite d'années de saccage de ces programmes.

Il est prévu que cette première session durera deux semaines, puis l'Assemblée nationale ajournera ses travaux pour la période des Fêtes.



---

## Nouvelles

# Les travailleurs des postes rejettent les menaces du gouvernement et défendent fermement leurs revendications

- Louis Lang -



## Note aux lecteurs

*Le gouvernement Trudeau a déposé un projet de loi forçant le retour au travail des travailleurs et travailleuses des postes. Le projet de loi impose aussi la médiation pour régler les questions non résolues entre les deux parties et accorde au médiateur-arbitre le pouvoir d'imposer l'arbitrage exécutoire sur les questions qui ne seraient pas réglées par la médiation. Chantier politique condamne fermement cette loi qui criminalise la lutte des travailleurs des postes pour leurs droits, les privant de leur droit de négocier leurs conditions d'emploi à partir des enjeux qu'ils ont identifiés et de mener des actions au travail pour avoir gain de cause. Selon les médias, cette*

loi devrait être adoptée par bâillon cette fin de semaine. Nous appelons tous les travailleurs du Québec à dénoncer fermement cette loi antiouvrière et à exprimer leur appui à la juste lutte des travailleurs et travailleuses des postes.

\*\*\*

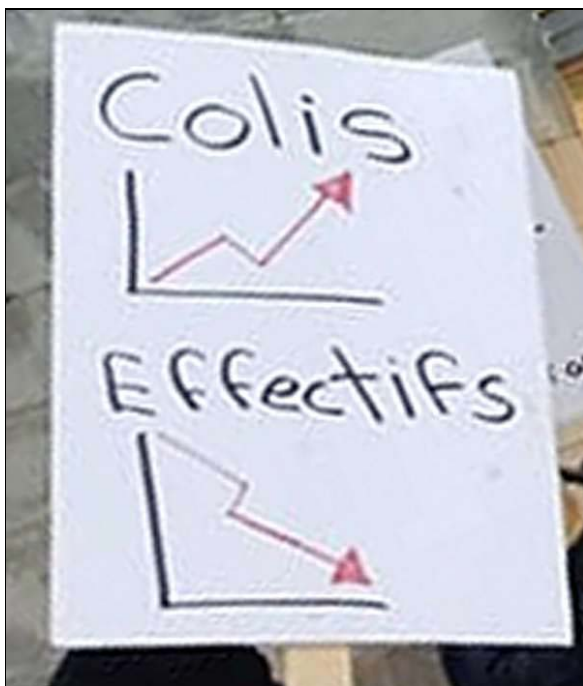
Alors que les travailleurs des postes mènent leurs grèves tournantes à l'échelle du pays pour appuyer leurs justes revendications, Postes Canada, agissant selon les directives du gouvernement Trudeau, continue de refuser de tenir des négociations sérieuses.

Le syndicat a proposé de résoudre les problèmes relatifs à la santé et à la sécurité, la question de la surcharge de travail des employés, du paiement des factrices et facteurs ruraux et suburbains (FFRS) pour toutes les heures travaillées et de l'insécurité provenant des menaces de travail précaire par l'introduction de « postes flexibles ». La Société des postes a ignoré ces propositions sérieuses et refuse même d'en discuter. Les dirigeants de Postes Canada ont plutôt proféré des menaces et des ultimatums aux travailleurs pour qu'ils mettent fin à leurs actions au travail et acceptent des conditions d'emploi qu'ils savent inacceptables pour les travailleurs.



Postes Canada a simplement écarté les justes revendications des travailleurs comme si elles n'existaient pas et a eu recours aux menaces de lockout ou d'une loi du gouvernement pour criminaliser les travailleurs des postes, les forcer à renoncer à leurs revendications et à accepter les reculs.

Pour Postes Canada et le gouvernement Trudeau, les droits des travailleurs et la libre négociation collective n'existent tout simplement pas. Suivant les directives du gouvernement Trudeau, Postes Canada démantèle les parties de la convention collective qui contiennent des droits que les travailleurs ont gagnés après de nombreuses années de lutte et de sacrifices.



Le gouvernement Trudeau prétend que Postes Canada agit seul, pour dissimuler le fait que les travailleurs des postes sont confrontés aux pleins pouvoirs exécutifs du Cabinet fédéral. En vertu de ses pouvoirs exécutifs, le gouvernement choisit et maintient en place la direction de Postes Canada de même que les politiques qui satisfont l'oligarchie financière dirigeante.

Les déclarations creuses du premier ministre dans lesquelles il exhorte les deux parties « à résoudre leurs différends rapidement et à parvenir à un accord » sont de la pure hypocrisie libérale. Où était Trudeau depuis un an alors que Postes Canada a fait la sourde oreille aux travailleurs des postes ? Les questions de santé et sécurité, la surcharge de travail, l'imminence du travail précaire et les

problèmes non résolus des FFRS qui ne reçoivent pas un salaire adéquat sont bien connus et documentés. Le dernier ultimatum de la Société des postes voulant que les travailleurs abandonnent leurs revendications et acceptent son diktat, montre qu'elle n'a aucune intention de tenir des négociations sérieuses et de « résoudre les différends rapidement ».

Alors que Trudeau prétend garder ses distances par rapport aux négociations, il menace constamment les travailleurs en disant que « toutes les options sont sur la table » s'ils ne cessent pas leurs grèves tournantes et n'abandonnent pas leurs revendications. Tout le monde sait que cela prépare une loi pour criminaliser le droit de grève des travailleurs et forcer ces derniers à abandonner les négociations et à s'en remettre aux décisions d'un arbitre.

Trudeau a fait des déclarations pieuses lors des dernières élections lorsqu'il s'est engagé à « respecter les travailleurs », à ne pas être « autoritaire » et à ne pas s'immiscer dans les relations et les négociations entre les travailleurs et leurs employeurs, des choses pour lesquelles il a critiqué le gouvernement Harper. Cette prétention visait à duper les crédules, mais lorsqu'il est question de travailleurs qui luttent pour leurs droits, le gouvernement libéral révèle au grand jour sa brutalité.

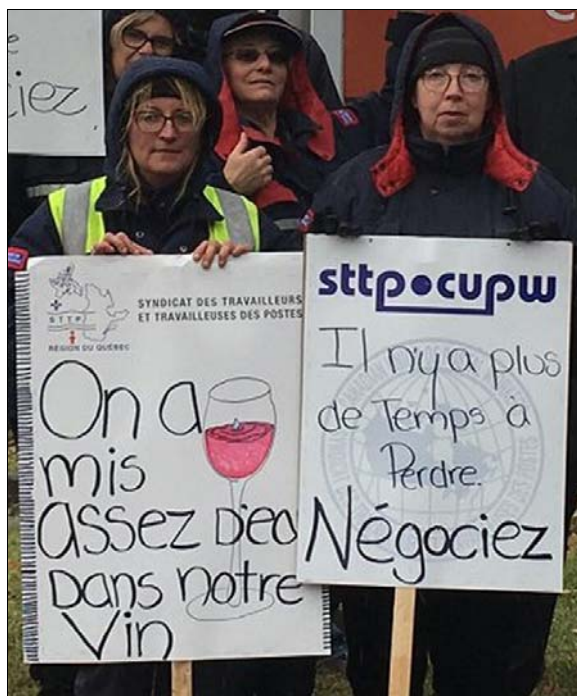
La farce des négociations avec Postes Canada a atteint son paroxysme. La Société des postes et le gouvernement Trudeau s'unissent et complotent pour créer une crise qui est le résultat de leur refus de négocier avec les travailleurs des postes. Dès le début, leur plan consistait à attaquer le droit des travailleurs des postes à faire la grève et à dire leur mot sur leurs conditions de travail par le biais de négociations constructives avec leur employeur.

Le gouvernement propose aux travailleurs des choix inacceptables qui sont en contradiction avec leur droit à des relations de production qui soutiennent le droit collectif des travailleurs de négocier de bonne foi leurs conditions d'emploi afin de résoudre des problèmes qui sont bien connus. Pendant un an, on a dit aux travailleurs de ne pas mener de moyens de pression et de plutôt accepter les propositions de la Société des postes et de se voir imposer un contrat par un arbitrage exécutoire volontairement ou par le biais d'une loi de retour au travail de Trudeau. Postes Canada et Trudeau ont conspiré pour priver les travailleurs des postes de leur droit de négocier leurs conditions d'emploi.

Les postiers n'ont pas hésité une seconde à rejeter la proposition et l'arrogance de la Société des postes et la criminalisation que le gouvernement leur impose. Les grèves tournantes se poursuivent malgré les menaces de l'oligarchie dirigeante.

Dans un communiqué de presse du 19 novembre, le président national du STTP, Mike Palacek, a déclaré : « Nous n'accepterons pas l'arbitrage obligatoire pour régler nos différends avec Postes Canada. Nous avons le droit de négocier collectivement et d'utiliser la négociation pour parvenir à un règlement. »

Les justes revendications des travailleurs visant à s'attaquer au taux élevé de blessures débiliter, à faire reconnaître le droit des FFRS d'être payés pour toutes les heures travaillées, à



éliminer la surcharge de travail des facteurs et à empêcher l'entreprise de créer de plus en plus d'emplois précaires pour les postiers méritent le plein appui de tous les Québécois et Canadiens.



## Les étudiants et étudiantes de cégeps et d'universités demandent la rémunération des stages

**58 000**  
étudiant.es en grève  
le 21 novembre  
pour la rémunération  
de tous les stages!

ADEESE AFESH  
ADÉPUL AFESPED  
ADÉPUM AGE-CEUL  
AÉAUM AGECAR  
AECSL AGECVM  
AEDDHUM AGEFEUS  
AÉÉA AGEEP  
AÉÉH AGEPP  
AÉGUM AGÉÉTUL  
AÉHUM AGEFLESH  
AÉMÉ AMETS  
AÉMP PSICL  
AÉMSP RÉESUM  
AEMSS REETS  
AEPSUM RÉSUL  
AESFQ SECMV  
AESS SOGÉÉCOM  
AÉSSUM SWAGS  
AFÉA SWSA  
AFELC

GREVEDESSTAGES.INFO

Plus de 50 000 étudiants du cégep et de l'université sont en grève depuis lundi et pour toute la semaine, revendiquant que les stages obligatoires qu'ils doivent suivre soient rémunérés. Selon les Comités unitaires sur le travail étudiant (CUTE) qui chapeautent la campagne, ce serait plus de 32 associations étudiantes et quelque 55 000 étudiants à travers le Québec.

Les associations étudiantes des cégeps Saint-Laurent, du Vieux-Montréal, Marie-Victorin et du Collège de Maisonneuve, de même que certaines associations étudiantes facultaires de plusieurs universités à Montréal, à Québec, à Sherbrooke et en Outaouais se sont dotées de mandats de grève pour la semaine du 19 au 23 novembre. Certaines sont en grève pour la semaine complète, d'autres pour certaines journées. En Outaouais, des associations étudiantes de l'Université du Québec en Outaouais ont joint la campagne. Elles regroupent les étudiants de premier cycle en travail social et ceux des modules de l'éducation, des sciences sociales et de psychoéducation. Les étudiants de l'Association des étudiants prégradués en philosophie de l'Université Laval à Québec sont en grève une journée. L'Association générale étudiante du campus de Rimouski de l'UQAR a de son côté voté pour une grève les 20, 21 et 22 novembre. L'Association des étudiants en médecine de l'Université McGill a également appuyé la campagne visant à rémunérer les stagiaires. « La situation actuelle, où plusieurs étudiants doivent obligatoirement compléter des stages pour obtenir leur diplôme, est injuste de plusieurs façons. Par exemple, ces étudiants sont

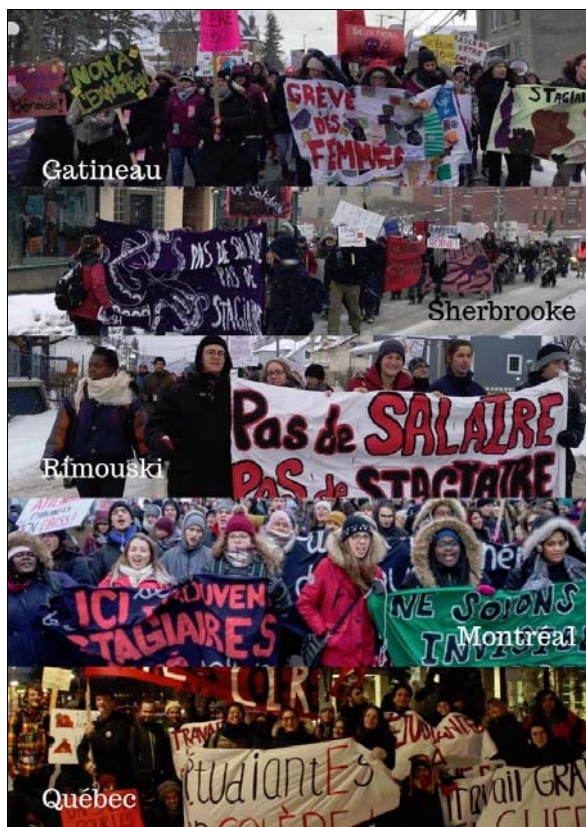
exclus de la Loi sur les normes du travail, et n'ont donc pas droit à une protection quant à leurs conditions de travail, ce qui peut mener à des situations de précarité et nuire à leur sécurité », écrit l'association.



**Vote de grève au cégep Marie Victorin à Montréal le 14 novembre 2018**

Sur le site [grevedesstages.info](http://grevedesstages.info), la section sur l'impact des stages non rémunérés sur les étudiant(e)s indique :

« L'analyse d'un sondage réalisé en 2017 par le Comité pour la rémunération des stages et des internats de l'Université du Québec en Outaouais (CRIS-UQO), dévoile que les stages non rémunérés ont des impacts négatifs sur les étudiant.e.s. Particulièrement chronophages, les stages grignotent tout d'abord l'emploi du temps étudiant. Or, la majorité des étudiant.e.s occupent un emploi à temps partiel en plus de leurs études. Pour celles et ceux qui n'ont pas la possibilité de réduire leurs heures ou d'arrêter de travailler pendant le stage, la situation devient donc vite ingérable. Pourtant seulement la moitié des répondant.e.s du sondage du CRIS-UQO estiment que leur employeur ou employeuse est prêt.e à les accommoder pendant la durée de leur stage. En outre, il faut bien voir que, quand il y a réduction des heures de travail, il y a également réduction du revenu étudiant, déjà très serré en temps normal. C'est d'autant plus problématique que, pour la majorité des stagiaires, le stage implique des dépenses supplémentaires (transport, achat de vêtements et d'uniformes, location d'un second logement ou même d'un bureau professionnel). Pour compenser les pertes subies et l'accroissement de leurs dépenses, les plus chanceux.euses peuvent solliciter le filet



familial. Pour les autres, il faudra s'endetter ou piocher dans ses économies.

« En outre, la surcharge de travail occasionnée par les stages non rémunérés provoque une forte pression, qui a de nombreux impacts sur la santé des étudiant.e.s. 20 % des répondant.e.s du sondage du CRIS-UQO ressentent ainsi une surcharge de travail et une difficulté à concilier emploi, stage, études et vie personnelle. La même proportion se dit fatigué.e.s ou en manque de sommeil. Plus grave, 42 % des répondant.e.s confient avoir vécu du stress, de l'anxiété, de l'angoisse, de l'isolement et de la détresse psychologique pendant leur stage.

« En outre, certain.e.s peuvent vivre de la violence ou du harcèlement. Des études américaines révèlent ainsi que les stagiaires, notamment les femmes, sont plus touché.e.s par le harcèlement que les autres travailleurs.euses. Or, légalement, le stage n'offre aucune protection au ou à la stagiaire. En effet, les personnes qui effectuent un stage associé à un cursus universitaire ne sont pas considérées comme des salariées au Québec. Exclu.e.s de la Loi sur les normes du travail, ces stagiaires ne bénéficient pas des protections offertes en cas de manquement de la part de leur employeur.euse, de congédiement abusif, ou de harcèlement. Ils et elles sont de même tenu.e.s à l'écart des protections sociales rattachées à la perception d'un revenu d'emploi (Régime québécois d'assurance parentale, Régime d'assurance-emploi, etc.). Il va de soi qu'une telle situation complique les possibilités de recours en cas de violence ou d'abus.

« Bref, la situation des stagiaires non rémunéré.e.s est inadmissible. Pression financière, endettement, fatigue, impossible conciliation travail-stage-études-vie privée, stress, détresse psychologique, à des degrés variables, constituent la réalité de la majorité d'entre eux et elles. »

(Sources : [www.travailetudiant.org](http://www.travailetudiant.org), [www.grevedesstages.info](http://www.grevedesstages.info))



---

## Garde-manger en danger : plus de 5000 marcheurs pour notre avenir alimentaire

- Union des producteurs agricoles -



[Le 18 novembre] à Montréal, plus de 5 000 agriculteurs, représentants du secteur agroalimentaire, intervenants de la société civile et consommateurs ont marché pour une même cause : notre avenir alimentaire qui passe par le respect de notre agriculture et le soutien aux producteurs et à la consommation d'aliments d'ici.

« Les agriculteurs, les artisans de l'industrie agroalimentaire et les consommateurs du Québec en ont assez des concessions canadiennes dans les ententes commerciales. Ils demandent aussi le respect des normes canadiennes et québécoises pour les produits alimentaires importés. La précarisation de notre garde-manger doit cesser », a déclaré le président général de l'Union des producteurs agricoles, Marcel Groleau.



Les concessions canadiennes dans l'Accord États-Unis-Mexique-Canada (AEUMC) sont sans précédent. Le gouvernement Trudeau a cédé des parts de marché importantes, plus particulièrement dans le secteur laitier (3,9 % du marché canadien). Il aurait aussi cédé aux Américains un droit de regard important sur nos propres politiques laitières. C'est inacceptable !

En combinant les concessions de l'AEUMC, de l'Accord économique et commercial global (AECG) avec l'Union européenne et du

Partenariat transpacifique global et progressiste (PTPGP), on peut évaluer à plus de 450 M\$ (8,4 % du marché) les pertes annuelles permanentes et récurrentes imposées aux producteurs laitiers canadiens.

« L'alimentation de nos concitoyens ne doit plus servir de monnaie d'échange. Les normes sanitaires, sociales et environnementales au Québec et au Canada sont parmi les plus sévères au monde. Nos producteurs acceptent volontiers de répondre à ces attentes sociétales et de s'y conformer, mais beaucoup d'aliments importés qui se trouvent sur nos tablettes d'épicerie ne sont pas soumis aux mêmes règles », a continué M. Groleau.

Paradoxalement, les produits québécois et canadiens exportés à l'étranger, vers les États-Unis ou l'Europe, doivent se conformer aux règles en vigueur là-bas. Cette incohérence désavantage très fortement nos agriculteurs et notre industrie agroalimentaire face aux produits importés. À titre d'exemple, les fromages au lait cru importés d'Europe ne sont pas soumis aux mêmes normes de qualité. Ils ont quand même accès à notre marché.

### **Plaidoyer pour notre garde-manger**

Pour une troisième entente commerciale consécutive, l'agriculture québécoise et canadienne a fait les frais des négociations.

Dans l'Accord États-Unis-Mexique-Canada (AEUMC), les concessions dans le secteur laitier canadien sont sans précédent. La signature de l'AEUMC est la goutte qui fait déborder le vase.

À l'instar des ententes commerciales précédentes, le gouvernement canadien n'a imposé aucune exigence sur les aliments importés, même si les normes sanitaires, sociales et environnementales au Québec et au Canada sont parmi les plus sévères au monde. Cette incohérence désavantage fortement nos agriculteurs et notre industrie agroalimentaire, en amont et en aval de la production. Elle va aussi à l'encontre de la volonté des consommateurs de chez nous, pour qui ces

normes sont importantes.

Des milliers d'agriculteurs, de représentants du secteur agroalimentaire, d'intervenants de la société civile et de consommateurs demandent aux gouvernements canadien et québécois :

D'assurer notre avenir alimentaire en soutenant l'agriculture de chez nous et en encourageant la consommation des aliments locaux, produits par des entreprises québécoises ;

De cesser d'utiliser notre agriculture comme monnaie d'échange dans les négociations commerciales ;

De soumettre les aliments importés aux mêmes normes sanitaires, sociales et environnementales que les aliments québécois et canadiens ;

De permettre aux consommateurs d'identifier facilement l'origine et le contenu des aliments ;

De prioriser l'achat local dans toutes les institutions publiques québécoises et canadiennes ;

De protéger davantage les terres agricoles québécoises face à l'étalement urbain, la spéculation et leur utilisation à d'autres fins que l'agriculture ;

D'adopter au Québec un plan vert agricole en bonifiant les budgets consacrés à l'agroenvironnement, en appuyant mieux le secteur biologique, en misant davantage sur l'accompagnement des entreprises et en assurant le maintien et la mise à jour d'un environnement réglementaire raisonné ;

De soutenir l'agriculture québécoise et canadienne grâce à des budgets et des programmes de partage des risques adaptés à la réalité des changements climatiques, et modulés en fonction des particularités de chaque région et de chaque secteur de production.







(18 novembre 2018. Photos : UPA.)



## Les éboueurs de Gatineau affrontent la multinationale française Derichebourg

- Pierre Soublière -

Les 70 travailleurs de la collecte de matières résiduelles à Gatineau sont présentement en négociation pour leurs conditions de travail et leurs salaires. Lorsque Derichebourg a obtenu le contrat pour la collecte des ordures de la ville de Gatineau, la compagnie a embauché plusieurs personnes qui travaillaient pour l'ancien détenteur du contrat, Waste Management, mais en offrant 13 \$ de l'heure aux travailleurs alors que le salaire de Waste Management était de 15 \$ et augmentera à 16,10 \$ en 2019. Aussi, Derichebourg avait annoncé qu'elle embaucherait une centaine d'employés alors que ceux-ci ne sont que 70. Les conditions de travail sont telles que le taux de roulement, selon le syndicat, atteindrait 200 % !

Derichebourg est un géant en Europe dans le domaine de la gestion des matières résiduelles et a obtenu le contrat d'une valeur de 45 millions \$ pour la collecte des déchets, du recyclage et des matières compostables pour au moins les quatre prochaines années à Gatineau. Le chiffre d'affaires de la société française en 2014 dépassait les 2,5 milliards d'euros et celle-ci est active au Maroc, en Belgique, en Allemagne et au Portugal, et dans huit arrondissements de Montréal.

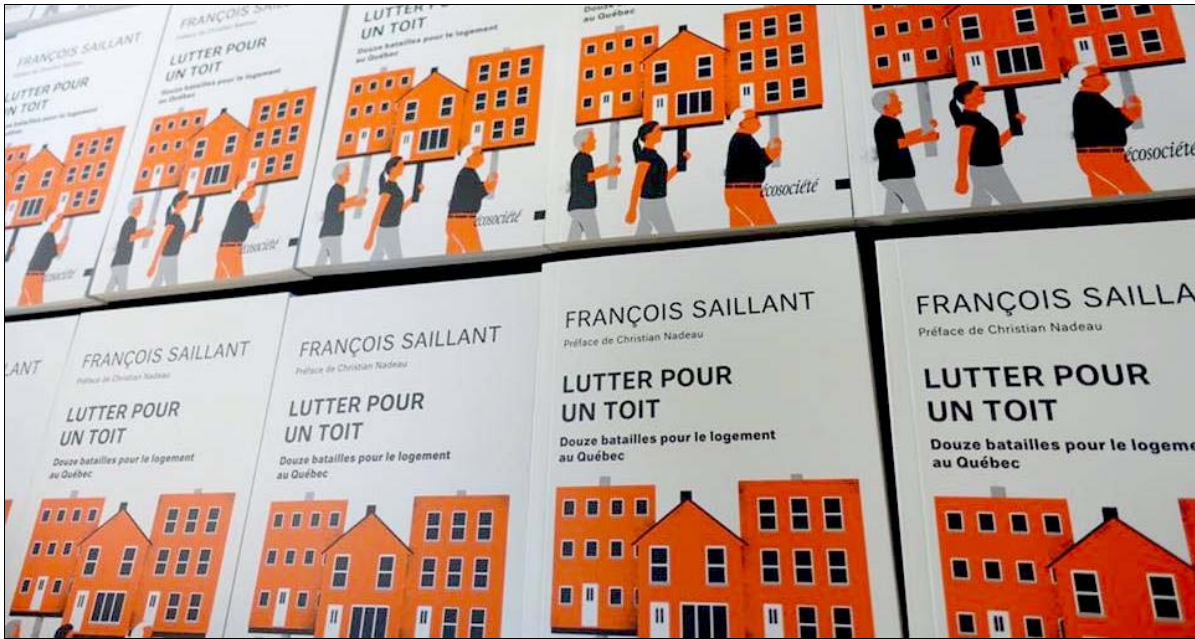
Le syndicat affilié à Unifor détient un mandat de grève. Comme la collecte des ordures ménagères est assujettie dans une certaine mesure à la *Loi sur les services essentiels*, il ne sera peut-être pas possible de rompre complètement le service, ce qui fait dire à un porte-parole de l'employeur : « La grève totale n'est pas possible, alors, c'est plutôt rassurant. »

Tout comme pour tout autre service socialement essentiel, les élites politiques se préoccupent principalement de la possibilité d'une rupture du service. Ils ne prennent aucunement compte des conditions extrêmement difficiles et des salaires qui sont bien en deçà de ce qui est requis pour vivre selon un standard moderne.



# Un lancement de livre qui fait ressortir la détermination des activistes à défendre le droit au logement

- Serge Lachapelle -



C'est en présence d'une centaine de personnes qu'a eu lieu le 26 octobre à Montréal le lancement du livre de François Saillant, coordonnateur du Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU) pendant 35 ans, intitulé *Lutte pour un toit -- Douze batailles pour le logement au Québec*. Dans cette salle bondée, l'enthousiasme était à son comble. Les conversations animées et les nombreux éclats de rire traduisaient la satisfaction du travail accompli, et ce, depuis la fondation de l'organisme en 1978.

En début de soirée, les intervenants ont tous souligné qu'on ne célébrait pas un individu mais un mouvement pour l'affirmation du droit au logement. Tous ont mentionné que nos victoires étaient le résultat d'un travail collectif où chaque individu apporte sa contribution. Véronique Laflamme, porte-parole actuelle du FRAPRU depuis le départ de François Saillant, a entre autres déclaré que « nos batailles changent nos vies » et que « nos luttes changent le cours de l'histoire ».

Sous les applaudissements nourris et aux clameurs pour le droit au logement, François Saillant a pris la parole. Il a salué le courage et la détermination des activistes qui nous ont menés où nous sommes. « C'est un combat permanent qui n'est jamais terminé », a-t-il ajouté.

Puis il a illustré de façon concrète les nombreuses batailles menées au cours des années. Cette bataille a débuté au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale avec les nombreux vétérans qui ne trouvaient pas de logis. Comme le souligne l'auteur dans son livre : « En octobre 1946, les demandes de logement reçues par le Wartime Housing Limited sont au nombre de 6 235 pour la seule région montréalaise. » C'est dans ce contexte que la Ligue des vétérans sans logis voit le jour, en septembre 1946.

Malgré le fait que les activistes de la Ligue ont dû composer avec une virulente campagne anticomuniste, dont les attaques du premier ministre de l'époque, Maurice Duplessis, qui a menacé d'utiliser la Loi du cadenas, plusieurs victoires ont été remportées.



Le mouvement des squatteurs a contribué à amener le gouvernement fédéral à accroître ses investissements dans le logement. Le mouvement a également influencé la décision fédérale de financer, à partir de 1949, un programme de construction de logements publics destinés aux familles à faible revenu. Il a également forcé le gouvernement fédéral à maintenir un contrôle sur les loyers jusqu'en 1951. Plus récemment, dans des conditions extrêmement difficiles, dont le désengagement du fédéral en 1994 dans le logement social, d'autres batailles ont été gagnées. François Saillant a évoqué le cas de Milton-Parc où des logements patrimoniaux avaient été rasés par un promoteur immobilier. Il s'agit d'une lutte qui a duré 20 ans. « Les gens auraient pu se décourager, mais ils ont réussi à sauver la partie de la communauté qui n'avait pas été démolie et à en faire le plus gros complexe de coopératives d'habitation au Canada », a-t-il ajouté.

Il a donné l'exemple de Châteauguay où pas un seul logement social n'existait dans les années 70. Aujourd'hui, on parle de 20 % du logement locatif.

Il a conclu en expliquant les motifs qui l'ont amené à écrire le livre : pour que les nouveaux militants s'approprient l'histoire du mouvement ; pour qu'on examine la manière dont les villes se sont développées ; pour démontrer que la lutte citoyenne peut renverser la tendance.

« Un enjeu a toutefois su traverser le temps, relève-t-il : l'absence de reconnaissance du droit au logement, mais l'histoire n'est pas terminée, bien d'autres chapitres restent à écrire ».



---

**À vous la parole**

## **Le logement: un droit**

**- Véronique Laflamme -**

Notre préoccupation principale en ce moment au Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU) qui en fait est la même depuis la création de notre organisation il y a 40 ans, c'est la possibilité pour les locataires, en particulier ceux et celles à faible revenu, de demeurer dans leur milieu de vie. À l'époque, quand le FRAPRU a été créé, les quartiers populaires étaient en partie démolis à cause des opérations de rénovations urbaines. Aujourd'hui, on voit que dans les quartiers de Montréal et d'ailleurs, les gens qui demeurent là depuis des années ne peuvent plus y demeurer et se font même évincer de leur logement sous toutes sortes de prétextes.

Cela se produit parce que leur logement est une marchandise. Les locataires sont vus comme des indésirables par les propriétaires qui veulent faire plus de profit. Pour nous, au FRAPRU, le logement est d'abord et avant tout un droit. Ce droit, même si nos gouvernements ont ratifié le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels et s'étaient engagés à respecter leurs engagements, n'est toujours pas une réalité.



Notre préoccupation en ce moment ressemble beaucoup à celle que nous avons depuis les débuts, soit le respect du droit au logement et la possibilité pour les gens de demeurer dans leur milieu de vie. Ce problème existe à la fois dans les grandes villes et dans les milieux ruraux où même si les enjeux ne sont pas exactement les mêmes, il y a des gens qui ne peuvent pas demeurer dans leur milieu. Qu'on pense aux personnes âgées qui ne peuvent plus payer leur maison et qui n'ont plus les revenus à la retraite pour s'offrir un logement et pour qui il n'y a pas suffisamment de HLM et de logements sociaux. On l'a bien vu avec la grande marche que le FRAPRU a faite d'Ottawa à Québec au mois de septembre.

Nous revendiquons du logement social. Pour nous, c'est la seule façon de faire en sorte que le droit au logement de tous et de toutes soit respecté. Il n'y a pas d'autre solution. On ne peut pas compter sur le privé pour le faire, parce que le marché privé n'a pas comme mission de répondre aux besoins des gens. Son but est le profit et c'est d'ailleurs la raison pour laquelle ce qui se construit actuellement, ce sont des condos, et dans le locatif, des 3 1/2 et des 4 1/2, parce que ce n'est pas payant de construire des grands logements pour les familles, bien qu'on ait un grand besoin de tels logements.

Il faut faire du logement social sous différentes formes. Le problème, c'est que le logement social représente à peine 10 % du logement locatif au Québec. Il n'y a pas de réelle alternative pour toutes les personnes qui n'ont pas les moyens de se loger décentement. Selon les toutes dernières statistiques, qu'on a rapportées dans notre « Dossier noir : Logement et pauvreté » qu'on a lancé en juillet, on voit que c'est 195 000 ménages locataires au Québec qui paient plus de la moitié de leurs revenus pour se loger alors que la norme est de 30 %. Ces personnes-là, tous les jours, vivent des drames parce qu'elles doivent faire des choix difficiles. On le sait, à la Régie du loyer, si on ne paie pas le loyer, c'est l'éviction automatique. Ces personnes-là doivent choisir entre payer l'épicerie, bien manger, nourrir leur famille, payer leur facture d'Hydro-Québec, se déplacer et payer le loyer.

C'est la raison pour laquelle nous revendiquons du logement social. Malheureusement, depuis le retrait du fédéral, ce sont des milliers de logements qui ne se sont jamais réalisés. Le gouvernement fédéral s'est retiré en 1994 du financement de logements sociaux. Il est revenu au financement du logement social au début des années 2000, mais le mal était fait : on parle de près de 80 000 logements qui n'ont pas été réalisés à cause du retrait du fédéral. Le Québec pour sa part finance présentement 3000 logements sociaux par année. Quand on examine les besoins urgents, on voit bien que le financement du logement social est largement insuffisant.

Cela nous préoccupe d'autant que même ce qui est officiellement financé par le gouvernement du Québec n'est pas réalisé. Les programmes sont en fait sous-financés. Cela rend très difficile la réalisation de ces projets. En guise d'exemple, l'an dernier, seulement 700 logements sociaux ont été construits à la grandeur du Québec.

Le gouvernement Trudeau a promis que le gouvernement fédéral allait être pleinement de retour dans le domaine du logement et il a adopté le 22 novembre dernier la première Stratégie canadienne sur le logement. Le programme ne comporte pas comme tel de somme directement allouée au logement social, on parle de logement abordable, ce qui peut vouloir dire n'importe quoi.

Les enjeux sont multiples et notre demande, notre campagne, s'intitule « Le logement, un droit ». Il y a deux paliers de gouvernement qui sont concernés. Il faut que les investissements se fassent. Il faut financer le logement social pour répondre aux besoins. Le FRAPRU maintient la mobilisation année par année et c'est pour cela que nous avons fait une grande marche en septembre pour donner la parole aux personnes mal logées, mettre en lumière leurs réalités et demander des gouvernements qu'ils investissent suffisamment. Malheureusement, le parti qui a été élu lors de l'élection québécoise ne s'est pas engagé clairement à poursuivre la réalisation de nouveaux logements sociaux.

Le 22 novembre, à l'occasion du premier anniversaire de la présentation de la Stratégie canadienne sur le logement, nous allons manifester à Québec devant les bureaux du ministre Duclos, le ministre fédéral responsable de l'habitation. Pour faire entendre notre déception et notre mécontentement. En février prochain, nous allons faire une manifestation qui va s'adresser au gouvernement de monsieur Legault. Nous poursuivons le travail et nous allons réagir selon les budgets des gouvernements. Nous avons aussi des mobilisations sur des enjeux plus concrets comme la bonification du programme Accès Logis ou les terrains fédéraux que le fédéral s'est engagé à réserver pour le logement social et au sujet desquels il n'y a toujours rien de concret.

Nous avons beaucoup de pain sur la planche, mais les luttes passées nous démontrent que les victoires sont possibles et lorsque nous remportons des victoires, cela fait une grande différence dans la vie des gens. On n'a qu'à penser au programme Accès Logis qui a permis que le gouvernement du Québec investisse dans le logement social. On voit que notre mouvement est capable d'aller chercher des victoires et on invite les gens, et évidemment vos lecteurs et lectrices, à rejoindre la mobilisation.

Le droit au logement, comme tous les autres droits, ne concerne pas seulement les personnes qui sont les plus directement affectées par le déni de ces droits. N'importe qui, du jour au lendemain, pourrait avoir un besoin en logement parce que les gens perdent leur travail ou se retrouvent avec une baisse de revenus. Quand on se bat pour le logement, on se bat pour tout le monde.

*Véronique Laflamme est la porte-parole du Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU).*



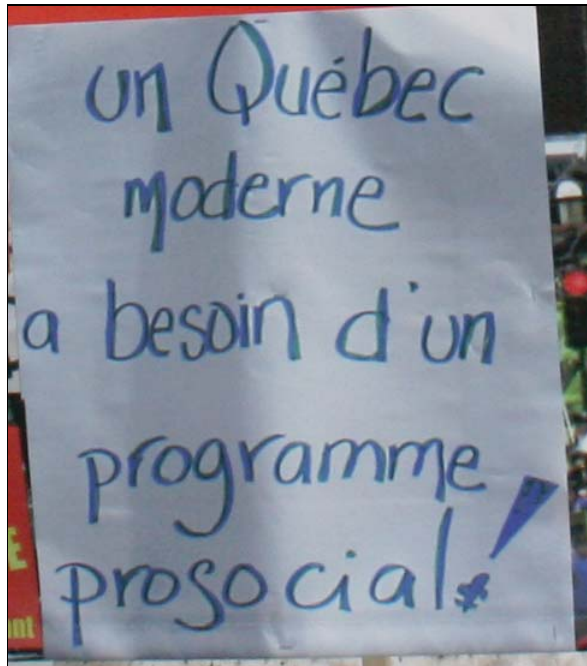
## Ressources pour les écoles dites en milieux défavorisés: l'arbitraire du financement du système d'éducation publique

- Geneviève Royer -

Le 15 novembre, *Le Devoir* rapportait que le ministère de l'Éducation changera sa méthode de financement des écoles primaires et secondaires en milieu dit défavorisé. Cela se traduira, ne serait-ce que pour la Commission scolaire de Montréal, par une perte de près de 3 millions de dollars. Cela signifie, pour les élèves et le personnel des écoles, une perte ou une disparition d'heures en orthophonie, orthopédagogie, éducation spécialisée, etc., et d'aide alimentaire, comme la distribution de berlingots de lait en classe.

Pour désigner les écoles ayant droit à des fonds pour les élèves issus de quartiers plus vulnérables, le ministère de l'Éducation se base sur l'indice de milieu socio-économique (IMSE). L'IMSE, basé sur la sous-scolarisation des mères (deux tiers du poids de l'indice) et la non-participation des parents à la catégorie des « travailleurs actifs », a été élaboré pour la première fois à la fin des années 1990, selon les données du recensement de 1996.

Ce moment suivait de près le « partenariat social » de 1996 du gouvernement Bouchard et son Sommet socio-économique où la politique du déficit zéro a été adoptée. À l'époque, une des conséquences dans l'éducation a été la perte de 6000 travailleurs à la suite des coupures de près de 1 milliard de dollars récurrentes dans ce secteur. Ce changement dans les arrangements de l'État, où la gouvernance est usurpée par les grands intérêts privés, est poursuivi depuis par les gouvernements successifs, ce qui perpétue la crise en éducation.



Les sommes d'argent transmises aux écoles via l'IMSE sont donc une mince remise du retrait de millions de dollars faits en éducation. Le fait qu'elles soient promues comme des investissements dans ce secteur expose la façon arbitraire dont est financé le système d'éducation.

Le ministère de l'Éducation, maintenant dirigé par Jean-François Roberge, évoque le recensement de 2016, qui doit comporter une hausse du niveau de scolarisation des mères et de la participation des parents au marché du travail, comme prétexte pour diminuer le financement des écoles des milieux dits défavorisés. Ces données ne font pas l'objet d'enquête pour voir ce qu'elles représentent vraiment. Ainsi, un élève ayant une mère issue de l'immigration ayant un diplôme postsecondaire sera considéré comme faisant partie d'une famille non vulnérable, peu importe si le dit diplôme est reconnu au Québec. De plus, des parents ayant des emplois à temps partiel ou peu rémunérés entrent dans la catégorie « travailleurs actifs », peu importe s'ils peuvent subvenir

aux besoins de la famille ou pas. Pour les travailleurs des écoles du Québec, déjà exsangues par les coupures et compressions imposées depuis 20 ans, cette nouvelle est dévastatrice et crée un important sentiment d'insécurité. Michel Mayrand, président du Syndicat des professionnelles et professionnels du milieu de l'éducation de Montréal est cité dans *Le Devoir* : « Je trouve ça inquiétant. À court terme, les élèves auront les mêmes besoins, mais moins de services. »

Cette façon d'octroyer ou non des ressources supplémentaires aux écoles doit tout simplement être abolie. Un recensement ne peut être un critère de financement d'un secteur aussi important que celui de l'éducation. Les enseignants ne travaillent pas différemment selon qu'ils ont affaire à des élèves issus de familles vulnérables ou non. Ils s'adressent aux besoins des élèves avec qui ils traitent chaque jour, point à la ligne. Cette méthode souligne une fois de plus la crise qui est maintenue dans l'éducation parce que le point de départ des calculs des budgets devant être alloués aux écoles n'a pas pour base les besoins identifiés depuis des années par les travailleurs de l'éducation. C'est sur ceux-ci que l'on doit se pencher pour évaluer les ressources financières qui doivent être investies en éducation. Citer un recensement pour retirer des millions de dollars dans ce secteur ne peut pas camoufler cette direction de l'économie qui paie les riches. Elle doit être renversée en faveur d'une direction prosociale qui défend les droits de tous et de toutes et dans laquelle la prise de décision repose sur le peuple lui-même.

En éducation, cela signifie que ceux qui prennent la responsabilité sociale d'éduquer la jeune génération soient au centre de toutes les décisions prises dans ce domaine.



---

### **Annonces**

## **Troisième soirée commémorative pour le centenaire de la fin de la Première Guerre mondiale**

### **Montréal**

**En hommage au rôle historique du peuple russe et de la Grande  
Révolution socialiste d'octobre pour fournir aux peuples du  
monde une alternative à la guerre impérialiste**

**Au programme : des chants et des textes historiques de cette  
révolution et la présentation du film soviétique de 1933  
intitulé « Faubourg »**

**Vendredi 23 novembre à 19 h  
1360, rue Ontario Est**

*Organisée par le Parti marxiste-léniniste du Québec 514-522-5872,  
permanence@pmlq.qc.ca*



# Tous à la manifestation en appui aux lockoutés d'ABI!

**Montréal**

**Mercredi 28 novembre - de 11 h 30 à 13 h**

Siège social d'Hydro-Québec, 75, boul. René-Lévesque ouest  
*Organisée par la section locale 9700 du Syndicat des Métallos*

***Facebook***



---

**LES ARCHIVES DE CHANTIER POLITIQUE | ACCUEIL**

Lisez *Chantier politique*

Website: [www.pmlq.qc.ca](http://www.pmlq.qc.ca) Courriel: [bureau@pmlq.qc.ca](mailto:bureau@pmlq.qc.ca)